

# ASSOCIATION SPORTIVE DE TIR de l'AGGLOMERATION MOULINOISE



Siège social : Stand de tir Roger Dumont – Route de Montilly - 03000 MOULINS  
Association déclarée à la Préfecture de l'Allier sous le N° 1999 J.O. du 18 janvier 1975  
Agrément Jeunesse et Sport 03 5 192

Moulins, le 20 août 2020

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Cher.e adhérent.e,**

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra

**le DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020 à 9 heures  
au Palais des Sports – rue Félix Mathé à MOULINS**

## **L'ordre du jour portera sur :**

L'approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 septembre 2019 – le rapport moral du président – le rapport d'activités – l'approbation des comptes – l'affectation du résultat – l'élection du Comité Directeur – l'élection du Président – le montant de la cotisation 2021 – l'approbation du budget prévisionnel 2021 – la nomination des contrôleurs aux comptes pour la période 2021-2024 - la nomination d'un représentant à l'assemblée générale de la Ligue d'Auvergne de Tir – les questions diverses (1)

Ce rendez-vous est un événement important dans la vie de votre association. C'est pour vous l'occasion privilégiée de mieux connaître votre club, de dialoguer avec ses représentants, de vous informer sur ses activités et ses projets. Vos questions écrites seront les bienvenues pour enrichir le débat. Je compte vivement sur votre présence.

Dans l'attente de vous accueillir et de partager avec vous ces moments d'échanges et de convivialité, je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher.e Adhérent.e, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président,  
Bernard DELORME

(1) Les questions diverses doivent être envoyées par courrier au Président Bernard DELORME  
19, boulevard Ledru Rollin 03000 MOULINS **au plus tard le 31 août 2020.**



## **POUVOIR**

Je soussigné.e \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

**Ne sera pas présent.e et donne pouvoir à un autre adhérent à jour de sa cotisation 2020/2021**

M. / Mme \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature :

## **RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **Résolution N° 1 – Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 septembre 2019**

### **Résolution N° 2 – Approbation du rapport moral, du rapport d'activités, du bilan et du compte de résultat**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport moral, le rapport d'activités, le bilan et le compte de résultat relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils ont été établis et approuvés par le Comité Directeur.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux membres du Comité Directeur de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

### **Résolution N° 3 – Approbation de l'affectation du résultat**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'association de l'exercice clos le 31 août 2020. En conséquence, le résultat sera affecté au compte de report à nouveau.

### **Résolution N° 4 – Election des membres composant le Comité Directeur**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'élection des membres composant le Comité Directeur pour la période du 20 septembre 2020 au 31 août 2024.

### **Résolution N° 5 – Election du Président de l'association**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'élection du Président de l'ASTAM.

### **Résolution N° 6 – Approbation du montant de la cotisation**

Le comité directeur propose le montant de la cotisation pour la saison 2020-2021.

	Montant de la part fédérale	MONTANT de la part Ligue	Montant de la cotisation du Comité départemental	MONTANT de la cotisation club	Montant total Sans droit d'entrée	Droit d'entrée	TOTAL Avec droit d'entrée
ADULTE	60 €	10 €	5 €	85 €	160 €	30 €	190 €
JEUNE - 20 ans	41 €	10 €	5 €	79 €	135 €	30 €	165 €

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la cotisation pour la saison 2020-2021.

### **Résolution N° 7 – Approbation du budget prévisionnel 2021**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2020- 2021 tel qu'il a été établi et approuvé par le Comité Directeur.